



PROCÈS-VERBAL de l'assemblée ordinaire des délégués de la FÉDÉRATION FÉLINE HELVÉTIQUE (FFH) du 22 avril 2006 au Casino de Berne

Ordre du jour:

1. Appel et bienvenue
2. Election des scrutateurs
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Approbation du procès-verbal de l'AD ordinaire du 16 avril 2005
5. Approbation du rapport annuel du président
6. Approbation des comptes et du rapport des réviseurs pour l'année 2005 et décharge du comité
7. Rétrospective annuelle de la Commission Technique
8. Rétrospective annuelle de la secrétaire du LOH
9. Proposition du CC
10. Elections
 - a. CC : président, vice-président, secrétaire générale, trésorier, assesseur
 - b. CT : président, 1 membre (juge), 3 membres (éleveurs, etc.), secrétaire LOH
 - c. 2 réviseurs des comptes, 1 suppléant aux réviseurs des comptes, 4-6 inspecteurs d'élevages, le délégué à l'AG de la FIFé, le conseiller du délégué, le délégué suppléant et le conseiller suppléant
11. Approbation du budget 2006
12. Fixation des cotisations et redevances à la FFH pour 2007
13. Divers

Présents	CC :	Alfred Wittich, Martin Wahl, Joëlle Monney Pillonel, Sandro Chiavuzzo, Denise Brügger, Dietrich Schilling, Henriette Mannes,	Président Vice-président Trésorière Assesseur Secrétaire LOH Président de la CT Membre d'honneur du CC et de la CT
Excusée	CC :	Eva Wieland,	Secrétaire générale

Délégués présents :

Katzenclub Aargau-Solothurn, KAS

Rolf Voehringer
Jürg Hunziker
Pia Berger

Katzenclub beider Basel, KCbB

Andreas Gort
Bruno Capraro
Manuela Widrig

Katzen- & Edelkatzenclub Bern, KECB

René Fagioli
Romana Keller
Luzia Frenz

Ebocat SKK

Trudy Oberholzer
Stephanie Feyfar

Société Féline Genevoise, SFG

Pierre von Auw
André Christin
3ème délégué absent

Katzenfreunde Luzern & Zentralschweiz, KLZ

Monica Kümpel
Trudy Anliker
Silvia Hodel

Cat Club des Montagnes, CCM

Sarah Runzis
Laurent Pillonel

Société Féline Neuchâtel-Jura, SFNJ

José Barbezat
Françoise Santschy
Liliane Lavanchy-Filler

Rassekatzenvereinigung Ostschweiz, RKVO

Rolf Neurohrer
Brigitte Neurohrer
Charlotte Bürgler

Société Suisse du Chat de Race, SSC

Bruno Scherer
Sandra Achermann
Sandra Hug

Società Felina Ticinese, SFT

Nelly Brosselard
Carlo Scolari

Cat Club Vaud, Valais + Fribourg, CCVV+F

Claude Grangier
Catherine Meyer-Körber
Bruno Bedoni

Katzenclub Züri-Leu, ZL

Manuela Schaffner
Anita Akermann
Jürg Karrer

1. Appel et bienvenue

Le président, Alfred Wittich, salue les participants et les visiteurs présents et ouvre l'assemblée à 10.15 h. Les délégués de la SFT ont été retardés en route par un bouchon

Nombre de votes présents : **34**, majorité absolue : **18**, majorité des 2/3 : **23**.

Alfred Wittich constate que la convocation à l'assemblée et l'ordre du jour ont été envoyés conformément aux statuts. Il déclare que, à cause de la vacance de la secrétaire générale, c'est Martin Wahl qui rédigera le procès-verbal de l'assemblée.

Alfred Wittich remercie la SFT pour les boissons offertes durant l'assemblée ainsi que pour l'apéro. Il remercie d'avance les deux traductrices pour leur travail.

2. Election des scrutateurs

Andreas Gort est élu par 33 voix et une abstention.

3. Approbation de l'ordre du jour

Jürg Hunziker mentionne que l'ordre du jour, par mesure de précaution, a déjà été établi en 2004. Alfred Wittich demande de corriger cette erreur de copier/coller (erreur courante de l'ère des ordinateurs)

Résultat du vote : 34 oui, 0 abstention, 0 non.

4. Approbation du procès-verbal de l'AD ordinaire du 16.04.2005

Jürg Hunziker demande si le CC a fait quelque chose en ce qui concerne le Laptop pour les expositions mentionné au point 12 du procès-verbal. Alfred Wittich répond par l'affirmative en indiquant qu'il n'y a cependant eu aucun changement de la décision prise à ce moment-là.

André Christin mentionne qu'il n'a pas reçu le procès-verbal. Alfred Wittich fait remarquer qu'il s'agit là d'un problème interne au comité de sa section.

Résultat du vote : 30 oui, 4 abstentions, 0 non.

5. Approbation du rapport annuel du président

Comme ce rapport a été joint à la convocation, une lecture devant l'assemblée n'est pas nécessaire.

Résultat du vote : 34 oui, 0 abstention, 0 non

6. Approbation des comptes et du rapport des réviseurs pour l'année 2005 et décharge du comité

Comptes 2005 : Mme Joëlle Monney Pillonel donne des explications sur les comptes 2005. Trudy Oberholzer note que la CT a plus de frais que le CC, bien que, avec le nouveau règlement, on a besoin de moins de séances. Le rapport des réviseurs avait également été joint à la convocation. Il n'en est donc pas donné lecture.

Résultats des votes :

Comptes 2005 :	34 oui, 0 abstention, 0 non
Rapport des réviseurs :	34 oui, 0 abstention, 0 non
Décharge du comité :	34 oui, 0 abstention, 0 non

7. Rétrospective annuelle de la Commission Technique

Alfred Wittich constate que la rétrospective de la CT a été envoyée conformément aux statuts et si tout le monde est d'accord, il n'y a pas besoin d'en donner lecture (c'est le cas).

8. Rétrospective de la secrétaire du LOH

Alfred Wittich constate que la rétrospective de la secrétaire du LOH a été envoyée conformément aux statuts et si tout le monde est d'accord, il n'y a pas besoin d'en donner lecture (c'est le cas).

9. Proposition du CC (modification de l'art. 20 des statuts)

Après une courte discussion sur la nécessité de cette modification et surtout sur les compétences financières et la réglementation des signatures, on passa au vote.

Les deux délégués de la SFT firent alors leur entrée, ce qui modifia le nombre de votes :

Nombre de votes présents : **36**, majorité absolue : **19**, majorité des 2/3 : **25**.

Résultat du vote : 33 oui, 0 abstention, 3 non

10. Elections

Alfred Wittich fait observer aux délégués que ces élections auront lieu en appliquant les statuts que l'on vient de modifier et que si aucune objection n'est faite maintenant, ces élections seront valides. Aucune objection n'a été faite.

a.) Comité central:

- 1.) **Président:** Alfred Wittich remet la présidence du jour au vice-président, Martin Wahl. André Christin déclare qu'un problème concernant les membres du CC pourrait éventuellement influencer les élections. Jürg Hunziker présente une motion d'ordre demandant que l'assemblée en soit informée :

Vote : 28 oui, 2 abstentions, 6 non

André Christin explique alors le problème du Sphinx à l'exposition de Kirchberg. Il s'en suit une discussion dans l'assemblée et finalement on décida de traiter cette question dans les divers.

Jürg Hunziker présente la motion d'ordre de continuer les élections :

Vote : 36 oui, 0 abstention, 0 non

Candidat: **Alfred Wittich**

Suffrages : 33, 3 abstentions (applaudissements)

Alfred Wittich remercie les délégués pour leur confiance. Alfred Wittich fait remarquer aux délégués que ces élections auront lieu selon les statuts modifiés au point 9 de l'ordre du jour et demande leur accord :

Résultat du vote : 34 oui, 2 abstentions, 0 non

- 2.) **Vice-président:**

Candidat : **Martin Wahl**

Suffrages : 36, 0 abstention (applaudissements)

- 3.) **Secrétaire générale :**

Candidate : **Stephanie Feyfar (proposition ebocat)**

Suffrages : 33, 3 abstentions (applaudissements)

- 4.) **Vice-secrétaire :**

Candidate : **Sylvia Huber (proposition SSC)**

Suffrages : 34, 2 abstentions (applaudissements)

- 5.) **Trésorière :**

Candidate : **Joëlle Monney Pillonel**

Suffrages : 36, 0 abstention (applaudissements)

- 6.) **Vice-trésorière :**

Candidat : **Jürg Keller (proposition KECB)**

Suffrages : 34, 2 abstentions (applaudissements)

b.) Commission Technique :

- 1.) **Président :**

Candidats : **Fabrice Calmes (proposition SSC)**

Isabelle Maillard (proposition CT et SFT)

Suffrages : Fabrice Calmes 21, Isabelle Maillard 15

- 2.) **Membre juge :**

Candidat : **Wendel Stoop (proposition CT)**

Suffrages : 34, 2 abstentions (applaudissements)

- 3.) **3 autres membres (éleveurs etc.)**

Candidats : **Claudia Rohner (proposition CT)**

Isabelle Maillard (proposition CT)

Anita Akermann (proposition ZL)

Trudy Anliker (proposition KLZ et SFT)

Rolf Voehringer fait remarquer que Claudia Rohner ne peut pas être élue parce qu'elle est encore membre active d'une association non membre de la FIFe. Ceci donna lieu à une discussion sans résultat et Claudia Rohner resta candidate. L'élection est effectuée comme suit : 3 noms différents par bulletin de vote. Les trois candidates ayant le plus de suffrages seront élues.

Sont élues : Isabelle Maillard 34 suffrages, Claudia Rohner 29 suffrages, Trudy Anliker 22 suffrages, Anita Akermann 21 suffrages (+2 abstentions)

--- pause déjeuner ---

4.) Secrétariat LOH:

Candidate : **Denise Brügger**

Suffrages : 36, 0 abstention (applaudissements)

c.) Divers

1.) 2 Réviseurs des comptes:

Candidates: **Sandra Hug (proposition SSC)**

Manuela Schaffner (proposition ZL)

Catherine Meyer-Körber (proposition CCM)

L'élection est effectuée comme suit : 2 noms différents par bulletin de vote. Les deux candidates ayant obtenu le plus de suffrages seront élues.

Sont élues : Catherine Meyer-Körber 32 suffrages, Sandra Hug 28 suffrages, Manuela Schaffner 11 suffrages (+1 abstention)

2.) Suppléant des réviseurs :

Candidate : **Manuela Schaffner (proposition ZL)**

Suffrages : 34, 2 abstentions (applaudissements)

3.) Inspecteurs d'élevage:

Alfred Wittich propose d'élire 4 inspecteurs d'élevage:

Résultat du vote : 36 oui, 0 abstention, 0 non

Candidats : **Trudy Oberholzer (proposition ebocat)**

Sarah Runzis (proposition CCM)

Bruno Bedoni (proposition CCVV+F)

Sandra Achermann (proposition ebocat)

Carlo Scolari (proposition KAS)

Rolf Neurohrer (proposition KECB)

André Christin propose de prendre tous les six :

Résultat du vote : 33 oui, 0 abstention, 3 non

Alfred Wittich fait la proposition de les élire "in globo" et il n'y eut pas d'objection.

Résultat du vote : 36 oui, 0 abstention (applaudissements)

4.) Election du délégué à l'AG de la FIFe :

Candidat : **Alfred Wittich**

Suffrages : 36, 0 abstention

Election du conseiller :

Candidate : **Denise Brügger**

Suffrages : 36, 0 abstention

Election du délégué suppléant :

Candidate : **Denise Brügger**

Suffrages : 36, 0 abstention

Election du conseiller suppléant :

Candidate : **Joëlle Monney Pillonel**

Suffrages : 36, 0 abstention

11. Approbation du budget 2006

Joëlle Monney Pillonel donne des explications sur le budget proposé.

Jürg Hunziker fait la remarque que l'on pourrait biffer les CHF 26'000.- pour la mise en œuvre du nouveau règlement (contribution pour la protection des animaux):

Résultat du vote : 3 oui, 6 abstentions, 26 non

Trudy Oberholzer propose d'élever le montant des dons à CHF 1'000.-

Résultat du vote : 27 oui, 9 abstentions, 0 non

On vota ensuite le budget compte tenu de ces modifications :

Résultat du vote : 32 oui, 4 abstentions, 0 non

12. Fixation des cotisations et redevances à la FFH pour 2007

Il est constaté que dans la version allemande de l'ordre du jour on devrait avoir 2007 au lieu de 2006 dans le titre de cette rubrique. Diverses propositions de changement sont également faites :

- par Rolf Voehringer : diminuer la cotisation des membres d'une section de CHF 5.- à CHF 1.-
- par Silvia Hodel : les sections ne devraient payer une cotisation que pour leurs membres A
- par Nelly Brosselard : augmenter la taxe d'enregistrement d'un affixe de CHF 120.- à CHF 300.-
- par Dieter Schilling : augmenter la taxe d'enregistrement d'un affixe de CHF 120.- à CHF 200.-

Votation sur la proposition de Rolf Voehringer :

Résultat : 4 oui, 4 abstentions, 28 non

Et sur la proposition de Nelly Brosselard :

Résultat : 2 oui, 4 abstentions, 30 non

Puis on mis en votation les taxes et cotisations actuelles :

Résultat : 34 oui, 1 abstention, 1 non

13. Verschiedenes

1. Claude Grangier fait la proposition de préciser dans le nouveau règlement des contributions à la protection des animaux que nos dons soient spécifiquement attribués aux chats. Alfred Wittich confirme la modification.
2. Claude Grangier rend les délégués attentifs au fait que les plans des halles d'exposition doivent être envoyés à la CT afin de garantir que les expositions soient conformes aux directives de la FIFé. Ceci à propos des conditions de places à l'exposition de Lenzbourg.
3. Dieter Schilling présente ses remerciements aux délégués présents pour la bonne collaboration qu'il a vécue dans le passé et prend congé en tant que président de la CT.
4. André Christin évoque le problème des Sphynx : aucun Sphynx n'a été accepté à l'exposition de Kirchberg (Mme Meili, propriétaire de Sphynx, en a reçu la communication par écrit). Ceci est en contradiction avec le règlement de la FIFé : on peut refuser des personnes, mais pas des chats de races reconnues. Alfred Wittich fait inscrire au procès-verbal qu'il a signalé oralement ce fait au KECB, que ceci ne peut pas être accepté par la FFH et qu'à l'avenir le KECB devra également accepter les Sphynx dans ses expositions (même si cela peut soulever des problèmes avec les sociétés protectrices des animaux en Suisse Allemande). Le KECB a confirmé vouloir tenir compte du règlement à l'avenir. Après cela, Andre Christin a demandé que ce point soit mis par écrit (ce qui est fait par ce procès-verbal – note du rédacteur du procès-verbal).
5. Denise Brügger prie les sections d'informer leurs nouveaux membres sur les différents règlements, car elle doit toujours traiter de problèmes qui pourraient être évités par une information suffisante des membres.
6. Denise Brügger fait également remarquer que de la publicité exagérée pour des races controversées nuit à l'image du chat.
7. Jürg Karrer demande pourquoi les clubs de race ne peuvent pas être directement membres de la FFH. Alfred Wittich et Dieter Schilling lui répondent en le renvoyant aux statuts de la FFH.
8. Nelly Brosselard pose au CC et à la CT la question suivante : lorsqu'un chat est acheté à l'étranger et que son pedigree porte la mention « pas pour l'élevage », est-il possible d'utiliser ce chat pour l'élevage en Suisse ? Réponse : la CT peut lever l'interdiction pour autant que la fédération étrangère ne s'en tienne pas à son inscription.

A 16:45 h, Alfred Wittich remercie les délégués présents pour leur bonne collaboration au cours des trois années écoulées et se réjouit des trois ans à venir. Puis il met fin à l'assemblée des délégués.

Pour le procès-verbal

Martin Wahl, Wintersingen 05.05.2006

